



## Il y a urgence pour les urgences.

Les services d'urgences sont au bord de la rupture.

La multiplication d'événements dramatiques ainsi que de nombreux mouvements de grève en sont la preuve.

Cette situation n'est pas nouvelle, jusqu'à présent la mobilisation des personnels avaient permis de faire face, mais aujourd'hui ce n'est plus possible.

Les chiffres montrent bien le problème : 12 millions de passages aux urgences au début des années 2000 contre plus de 20 millions l'an dernier. **A Grasse nous comptons plus de 44 000 passage /an (100/ jour).**

Au-delà de la problématique du manque de médecins en ville, le plus grand scandale est le manque de lits et ce qui est pudiquement appelé les « hospitalisations brancards » aux urgences. Là aussi, la cause est bien identifiée : **la fermeture de près de 100 000 lits en 20 ans.**

Aujourd'hui, les conséquences ont été clairement documentées dans des études scientifiques. *Le manque de lits dans un hôpital se traduit par un retard à la prise en charge des patients qui aboutit à une surmortalité globale de 9% et qui peut atteindre 30% pour les malades les plus graves.* A cela **s'ajoute l'épuisement des personnels** avec la multiplication des cas de burn-out et, ce qui est encore plus dramatique, de suicides.

A l'hôpital de Grasse nous n'avons pas été épargné par les fermetures de lits, nous avons perdu 5 lits d'hospitalisation conventionnelle en 2018. Ce qui a accentué les difficultés des Urgences et dans le même temps un nombre de passage aux urgences qui a explosé en quelques années.

**La mobilisation des personnels ne s'arrêtera qu'une fois les revendications entendues de façon complètes !**

**Il y a eu de maigres avancées sous la pression du mouvement des Services d'Urgences qui lutte de façon collective.** Le 14 juin 2019, la ministre a timidement annoncé :

- Une prime de risque de 100 euros (sachant que les primes ne sont pas prises en compte pour le calcul de la retraite)
- Le passage autorisé à 20 h par mois d'heures supplémentaires, qui ne va pas résoudre la fatigue des soignants !!
- 15 millions d'euros pour des emplois supplémentaires en particulier cet été mais qui en réalité ne représente même pas un demi-poste par site d'urgences.

### MAIS .....

- Rien sur les fermetures de lits, d'hôpitaux...
- Rien sur les suppressions continues des postes dans le cadre des contrats de Retour à l'équilibre financier.

➤ Rien sur le manque de lits d'aval.

**Nos revendications :**

- **L'arrêt des fermetures de lits et de services** afin de ne plus voir aucun patient rester des heures sur des brancards de fortune ou des lits dans les couloirs.
- **Nous demandons au CH de Grasse une vraie réflexion sur ce dossier de façon rapide**, et que plus aucun patient ne passe sa nuit aux urgences en attente d'une place en service d'hospitalisation.
- **L'arrêt immédiat, partout en France, des fermetures, même temporaire des services d'Urgences, ainsi que leur ouverture 24h/24.**
- **Des moyens humains suffisants pour l'ensemble des services d'Urgences.**
- **Au CH de Grasse, nous demandons** un poste de brancardier la nuit, l'AS en renfort 7j/7 et non 5 comme actuellement, un renfort AS sur l'OPU, une réelle étude de la charge de travail infirmier sur les 24h, des renforts lors des pics épidémiques, ...
- **Modification du circuit des entrées directes**, pour qu'elles ne transitent plus par les urgences (urologie, gynécologie, pédiatrie ...)
- **Mettre fin à l'alternance jour/nuit de l'équipe soignante.**
- **La mise en stage de tous les personnels contractuels.**
- **Une augmentation de salaire** équivalent à 300 euros net mensuel (85 points indiciaire).
- **Des équipements suffisants** et répondants aux dernières normes et recommandations pour chaque poste d'accueils de patient.
- **Une amélioration des moyens existants afin de lutter contre l'insécurité des soignants** (plus de filtrage des entrées par badge, réétudier les horaires de fermeture des portes vitrées ...).
- **Un meilleur accompagnement administratif** des personnels ayant subi des agressions verbales ou physiques.



**Bulletin de contact et de syndicalisation**

**Je souhaite :**

- prendre contact
- me syndiquer

NOM : ..... Prénom : .....

Service : ..... Profession : .....

***Bulletin à remettre à un responsable CGT,  
ou renvoyez le coupon au local syndical CGT de l'hôpital***

**SYNDICAT C.G.T. des HOSPITALIERS**

Centre Hospitalier - Chemin de Clavary - BP 53149 - 06135 GRASSE Cédex

☎ 04 93 09 56 95 - e-mail [cgt@ch-grasse.fr](mailto:cgt@ch-grasse.fr)